Formation ALUR 42h Performance énergétique et rénovation

Formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, loi Hoguet et décret n° 2016-173 du 18 février 2016, parcours performance énergétique et rénovation, 42 heures

42 heures	FOAD	279 €	12 mois
Durée	Asynchrone	Tarif net de taxe	Accès

BLOCS DE COMPÉTENCES

M1	Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application	3 h
M2	Non-discrimination dans l'accès au logement	3 h
M3	Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires	8 h 30
M4	Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations	2 h
M5	Financer les travaux : aides, montage et vérifications	2 h
M6	DPE : la réforme 2026	2 h
M7	Interdiction de louer	2 h
M8	Pathologies : fissures et humidité	2 h
M9	Pathologies : charpente, toiture et réseaux	2 h 30
M10	PLU et certificat d'urbanisme	2 h 30
M11	Permis et déclaration préalable	2 h
M12	Plus-value immobilière : calcul et abattements	2 h
M13	Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage	2 h 30
M14	Actualité 2026	2 h
M15	Écrire avec l'IA : annonce, compte rendu, avis	2 h
M16	Vos données, le RGPD et votre responsabilité	2 h
TOTAL	16 modules · 200 leçons · 29 QCM	42 h

Objectif. Maintenir et actualiser les compétences réglementaires et professionnelles exigées des titulaires d'une carte professionnelle immobilière, dans les conditions fixées par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016.

Public. Toute personne exerçant une activité relevant de la loi Hoguet : titulaire de la carte, dirigeant, directeur d'établissement, salarié, agent commercial ou mandataire. Prérequis : aucun.

Modalités. FOAD asynchrone, article D.6313-3-1 du code du travail. Vidéos, supports écrits, cas pratiques. 100 % à distance. Assistance technique et pédagogique par voie électronique.

Évaluation. Assiduité établie par les relevés de connexion horodatés, exportables. QCM à chaque module : 80 % de bonnes réponses pour passer à la suite, tentatives illimitées. QCM final de 30 questions, réussi à partir de 80 %, tentatives illimitées. Satisfaction recueillie en fin de parcours : note de 1 à 5 et commentaire libre.

Sanction. Attestation de formation nominative, délivrée à la fin du parcours après réussite du QCM final, mentionnant les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation (art. 5 du décret n° 2016-173). Certificat de réalisation et relevé d'assiduité. Aucune certification ni titre professionnel n'est délivré.

Accès. Immédiat après paiement. Plateforme ouverte 12 mois, renouvelable une fois sans frais sur simple demande par e-mail à contact@alur42.fr.

Accessibilité. Référente handicap : Vanessa CHABOZ, contact@alur42.fr, 01 84 80 32 90. Toute demande d'aménagement est étudiée sous 6 jours ouvrés.

Qualité. Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Programme détaillé

Chaque module, ses objectifs, puis ses leçons et ses QCM, dans l'ordre où ils se suivent sur la plateforme. Un module se valide par son QCM ; le parcours se clôt par un QCM final de 30 questions.

Accueil · Introduction		avant le module 1
0.1	Bienvenue dans votre formation ALUR 42 heures, performance énergétique et rénovation	Leçon
0.2	**QCM de positionnement**	QCM, 15 questions
0.3	Comment suivre votre formation, pas à pas	Leçon

M1 · Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 18 leçons, 3 QCM

Objectifs. Situer les textes qui encadrent vos obligations déontologiques · Identifier les quatre catégories de professionnels concernés et le cas des sociétés · Mesurer les conséquences d'un manquement, du rappel à l'ordre à la sanction · Distinguer éthique et déontologie dans vos décisions quotidiennes
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

1.1	Ce que ce module valide, et ce qui apparaîtra sur votre attestation	Leçon
1.2	Déontologie et éthique : deux mots, deux régimes	Leçon
1.3	Le décret n° 2015-1090 du 28 août 2015 : d'où vient le code, comment il se lit	Leçon
1.4	Article 1er, qui est soumis au code, sociétés comprises	Leçon
1.5	Article 2, l'éthique professionnelle	Leçon
1.6	Article 3, le respect des lois et règlements	Leçon
1.7	Article 4, la compétence, et la formation continue comme devoir	Leçon
1.8	**Contrôle des connaissances · Code de déontologie**	QCM, 10 questions
1.9	Article 5, l'organisation et la gestion de l'entreprise	Leçon
1.10	Article 6, la transparence, jusqu'à la rémunération	Leçon
1.11	**Contrôle des connaissances · Le code de déontologie**	QCM, 10 questions
1.12	Article 7, la confidentialité	Leçon
1.13	Article 8, la défense des intérêts en présence et le devoir de conseil	Leçon
1.14	Article 9, le conflit d'intérêts	Leçon
1.15	Articles 10 et 11, la confraternité et le règlement des litiges	Leçon
1.16	Cas pratiques d'agence : conseil, conflit d'intérêts, rémunération	Leçon
1.17	Le manquement depuis la loi ELAN du 23 novembre 2018	Leçon
1.18	Civil, pénal, contractuel : les trois suites à ne pas confondre	Leçon
1.19	L'éthique propre au syndic et à l'administrateur de biens	Leçon
1.20	Ponctualité, première impression, tenue : l'article 2 sur le terrain	Leçon
1.21	**QCM de fin de module**	QCM, 10 questions

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM

Objectifs. Connaître les critères prohibés et les pratiques à risque en agence · Fixer des conditions de location conformes à la loi · Sélectionner un candidat sur des critères objectifs et traçables · Réagir face à une demande discriminatoire d'un bailleur
Méthodes. Vidéos, cas pratiques (refus de location, loyer ciblé), QCM

2.1	Pourquoi ce bloc a été détaché de la déontologie	Leçon
2.2	Ce qu'est juridiquement une discrimination	Leçon
2.3	Les critères prohibés et l'histoire de leur extension	Leçon
2.4	La vulnérabilité résultant de la situation économique	Leçon
2.5	L'article 1er de la loi du 6 juillet 1989 et la charge de la preuve	Leçon
2.6	Solvabilité oui, situation sociale non	Leçon
2.7	La liste limitative des pièces exigibles	Leçon
2.8	**Contrôle du bloc réglementaire**	QCM, 10 questions

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement (suite)		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM
2.9	Fixer par écrit des conditions de location objectives	Leçon
2.10	L'annonce et la qualification téléphonique	Leçon
2.11	Sélectionner et documenter le motif de refus	Leçon
2.12	La demande discriminatoire du bailleur	Leçon
2.13	Le testing comme mode de preuve	Leçon
2.14	Le bail conforme au contrat type	Leçon
2.15	Signalements et recours, qui contrôle réellement	Leçon
2.16	Cas pratiques, premier volet	Leçon
2.17	Cas pratiques, second volet	Leçon
2.18	**Contrôle final du module**	QCM, 10 questions

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires		8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM

Objectifs. Appliquer vos obligations de vigilance, y compris face à une personne politiquement exposée · Collecter et conserver les données clients conformément au RGPD · Tenir un registre des traitements et sécuriser fichiers papier et numériques · Refuser une falsification de DPE ou de dossier de solvabilité, et une mission hors compétence
Méthodes. Vidéos, cas pratiques (PEP, données locataires, falsification), QCM

3.1	Ce que ce module va corriger	Leçon
3.2	Le renvoi qui décide de tout, lire le 8° de l'article L. 561-2	Leçon
3.3	Les neuf activités de l'article 1er, et les quatre qui restent dehors	Leçon
3.4	Gestion locative et syndic, hors champ, et pourquoi on vous dit l'inverse	Leçon
3.5	La location assujettie, mandat de transaction et seuil de loyer	Leçon
3.6	Le prorata de la durée effective de location	Leçon
3.7	Cas pratique, cinq dossiers, assujetti ou pas	Leçon
3.8	**Contrôle des connaissances · Le champ de la LCB-FT**	QCM, 10 questions
3.9	L'entrée en relation d'affaires, le moment exact où la vigilance commence	Leçon
3.10	Identifier le client, personne physique et personne morale	Leçon
3.11	Le bénéficiaire effectif, le trouver et le documenter	Leçon
3.12	Connaître l'objet et la nature de la relation d'affaires	Leçon
3.13	La vigilance constante, et la mise à jour du dossier	Leçon
3.14	La conservation des documents	Leçon
3.15	**QCM de mi-parcours, le champ et les obligations de vigilance**	QCM, 10 questions
3.16	L'approche par les risques et la classification de l'agence	Leçon
3.17	Vigilance allégée, vigilance renforcée	Leçon
3.18	La personne politiquement exposée	Leçon
3.19	La déclaration de soupçon à TRACFIN	Leçon
3.20	Ce qu'on ne dit jamais au client, l'interdiction d'informer	Leçon
3.21	Cas pratique, trois soupçons, trois conduites	Leçon
3.22	Le registre des traitements et la fausse exemption des moins de deux cent cinquante salariés	Leçon
3.23	**Contrôle des connaissances · Vigilance et déclaration**	QCM, 10 questions
3.24	Les traitements réels d'une agence, listés un par un	Leçon
3.25	La base légale, traitement par traitement	Leçon
3.26	Informer les personnes, le moment, le contenu, la preuve	Leçon
3.27	Les durées de conservation, et le dossier du candidat non retenu	Leçon
3.28	Droit dur et recommandations de la CNIL, ne pas les confondre	Leçon
3.29	La sécurité, papier autant que numérique	Leçon

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires (suite)		8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM
3.30	Pièces exigibles et données conservées, la règle qui relie deux textes	Leçon
3.31	**QCM, données personnelles en agence**	QCM, 10 questions
3.32	Pourquoi la fraude documentaire vous concerne personnellement	Leçon
3.33	Le bulletin de salaire retouché	Leçon
3.34	L'avis d'imposition fabriqué	Leçon
3.35	L'attestation d'employeur inexistante, et les autres pièces	Leçon
3.36	Les vérifications possibles, et leurs limites	Leçon
3.37	Refuser la falsification quand la demande vient du client qui vous paie	Leçon
3.38	Cinq cas pratiques de fraude documentaire	Leçon
3.39	**QCM final et synthèse du module**	QCM, 10 questions

M4 · Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations		2 h · 10 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
4.1	Combien de travaux ? La question qui arrive après le diagnostic	Leçon
4.2	Le champ exact de l'obligation : monopropriété, classes et dates	Leçon
4.3	Ce qui reste hors du champ, et la confusion qui coûte une vente	Leçon
4.4	Qui réalise l'audit, et comment vérifier sa qualification	Leçon
4.5	Le contenu imposé : les deux scénarios de travaux	Leçon
4.6	Lire un chiffrage d'audit sans se tromper	Leçon
4.7	La date de l'audit, et ce qui le périme en pratique	Leçon
4.8	Audit réglementaire, démarche volontaire : deux logiques	Leçon
4.9	Ce que l'acquéreur en tire, et ce que vous en faites en négociation	Leçon
4.10	Cas pratique : la maison classée F sans audit, compromis dans trois semaines	Leçon
4.11	**QCM de fin de module : Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations**	QCM, 10 questions

M5 · Financer les travaux : aides, montage et vérifications		2 h · 10 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
5.1	Après le chiffrage : la question qui décide vraiment	Leçon
5.2	Le panorama 2026 : nommer un dispositif sans rien promettre	Leçon
5.3	MaPrimeRénov' rénovation d'ampleur : la voie des logements E, F et G	Leçon
5.4	MaPrimeRénov' par geste : quatre opérations depuis le 1er septembre 2026	Leçon
5.5	L'éco-prêt à taux zéro : un prêt, et pas une aide	Leçon
5.6	La conditionnalité : ce qui rend une aide indue	Leçon
5.7	Le reste à charge, et ce que l'agent ne finance jamais	Leçon
5.8	Ce que l'agent dit, ce qu'il ne dit jamais	Leçon
5.9	Ces dispositifs bougent : le réflexe de vérification	Leçon
5.10	Cas pratique : l'acquéreur qui négocie sur le chiffrage de l'audit	Leçon
5.11	**QCM de fin de module : Financer les travaux : aides, montage et vérifications**	QCM, 10 questions

M6 · DPE : la réforme 2026

2 h · 11 leçons, 2 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

6.1	Ce que mesure un DPE, et les six choses qu'il ne mesure pas	Leçon
6.2	Les deux étiquettes, énergie et climat, et la règle de la plus défavorable	Leçon
6.3	Le facteur de conversion : la multiplication qui change une lettre	Leçon
6.4	Les deux arrêtés : 1,9 au 1er janvier 2026, 1,7 au 1er janvier 2027	Leçon
6.5	L'attestation de nouvelle étiquette à l'Observatoire de l'ADEME	Leçon
6.6	La durée de validité, et quels DPE sont morts aujourd'hui	Leçon
6.7	**Contrôle des connaissances · Le DPE et la réforme du facteur**	QCM, 10 questions
6.8	DPE du lot, DPE collectif, DPE à l'immeuble	Leçon
6.9	L'opposabilité : ce que le client peut vous reprocher, et ce qu'il ne peut pas	Leçon
6.10	L'erreur de DPE : qui répond, de quoi, et devant quel juge	Leçon
6.11	Expliquer un changement de classe : le vendeur, le bailleur, l'acquéreur	Leçon
6.12	Cas pratique : le bailleur du F reclassé E qui veut relouer plus cher	Leçon
6.13	**QCM de fin de module : DPE : la réforme 2026**	QCM, 10 questions

M7 · Interdiction de louer

2 h · 12 leçons, 2 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

7.1	Le calendrier tel qu'il est écrit : trois dates, deux territoires, un seul article	Leçon
7.2	Ce que l'interdiction interdit exactement : nouvelle mise en location, renouvellement, reconduction tacite	Leçon
7.3	Ce qu'elle ne fait pas, et le sort du bail en cours	Leçon
7.4	Ce que le locataire peut exiger, et devant qui	Leçon
7.5	Les deux cas où le juge ne peut pas ordonner les travaux	Leçon
7.6	Le périmètre : ce qui est dedans, ce qui est dehors	Leçon
7.7	**Contrôle des connaissances · Calendrier, effets et périmètre**	QCM, 10 questions
7.8	Le gel des loyers F et G, la sanction qui joue déjà	Leçon
7.9	Sanctions, recours, et la responsabilité du mandataire	Leçon
7.10	L'entretien d'annonce au bailleur, phrase par phrase	Leçon
7.11	Travaux, vendre, changer d'usage, laisser vacant : l'arbitrage	Leçon
7.12	Cas pratique : le F qui sort du marché en 2028, bail en cours, copropriété bloquée	Leçon
7.13	Cas pratique : le G loué, le locataire écrit, l'organisme payeur conserve l'allocation	Leçon
7.14	**QCM de fin de module : Interdiction de louer**	QCM, 10 questions

M8 · Pathologies : fissures et humidité

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

8.1	Le rôle de l'agent : repérer et alerter, jamais diagnostiquer	Leçon
8.2	Lire une fissure : ouverture, orientation, tracé, localisation	Leçon
8.3	Le retrait-gonflement des argiles : le sol qui bouge sous la maison	Leçon
8.4	Tassement de fondation et désordres structurels : ce qui doit arrêter la visite	Leçon
8.5	Les remontées capillaires : l'eau qui monte du sol	Leçon
8.6	La condensation : le désordre le plus fréquent, le plus mal identifié	Leçon
8.7	L'infiltration : l'eau qui entre par un point	Leçon
8.8	Cas pratique : la visite d'un pavillon avec fissure en façade et trace au plafond	Leçon
8.9	**QCM de fin de module : Pathologies : fissures et humidité**	QCM, 10 questions

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M9 · Pathologies : charpente, toiture et réseaux — 2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

9.1	Ce que l'agent repère sur charpente, toiture et réseaux : cadre et limites	Leçon
9.2	Insectes xylophages et termites : ce qui signale une attaque du bois	Leçon
9.3	Mérule et champignons lignivores : l'eau d'abord, le nom jamais	Leçon
9.4	Déformation et affaissement de charpente : ce qui doit arrêter la visite	Leçon
9.5	Couverture et zinguerie : ce qui se voit du sol et ce qui se voit des combles	Leçon
9.6	Installations électrique et de gaz anciennes : quinze ans, trois ans	Leçon
9.7	Plomberie et assainissement non collectif : quatre durées et un tampon dans le jardin	Leçon
9.8	Cas pratique : la maison des années soixante-dix, charpente suspecte et fosse non contrôlée	Leçon
9.9	**QCM de fin de module : Pathologies : charpente, toiture et réseaux**	QCM, 10 questions

M10 · PLU et certificat d'urbanisme — 2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

10.1	Ce qu'est un PLU et ce qu'il commande	Leçon
10.2	Lire un zonage et un règlement de zone	Leçon
10.3	Le certificat d'urbanisme d'information : ce qu'il dit, à qui il sert	Leçon
10.4	Le certificat d'urbanisme opérationnel : tester un projet avant d'acheter	Leçon
10.5	Ce que chaque certificat garantit, et pendant combien de temps	Leçon
10.6	Les documents à demander, et à qui : mairie, Géoportail, notaire	Leçon
10.7	Construire, agrandir, changer la destination : ce qu'on répond à l'acquéreur	Leçon
10.8	Cas pratique : le local commercial que l'acquéreur veut transformer en logement	Leçon
10.9	**QCM de fin de module : PLU et certificat d'urbanisme**	QCM, 10 questions

M11 · Permis et déclaration préalable — 2 h · 12 leçons, 2 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

11.1	Le problème qu'on ne voit pas au premier rendez-vous	Leçon
11.2	Rien à signaler : les travaux qui échappent à toute formalité	Leçon
11.3	La déclaration préalable pour une construction nouvelle : le seuil des 20 m^2	Leçon
11.4	La déclaration préalable pour une extension : le seuil qui monte à 40 m^2 en zone U	Leçon
11.5	Le permis de construire : quand la déclaration ne suffit plus	Leçon
11.6	Les 150 m^2 qui imposent le recours à un architecte	Leçon
11.7	**Contrôle des connaissances · Paliers de formalité, déclaration et permis**	QCM, 10 questions
11.8	Changer la destination d'un local : une formalité à part	Leçon
11.9	Les délais d'instruction, et ce qui les rallonge	Leçon
11.10	L'affichage sur le terrain et le délai de recours des tiers	Leçon
11.11	La péremption de l'autorisation : ce qui expire, ce qui se proroge	Leçon
11.12	Cas pratique : la véranda de 22 m^2 sans autorisation	Leçon
11.13	Ce que vous vérifiez avant de prendre un mandat sur un bien agrandi	Leçon
11.14	**QCM de fin de module : Permis et déclaration préalable**	QCM, 10 questions

M12 · Plus-value immobilière : calcul et abattements

2 h · 9 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

12.1	« Il me restera combien ? » : la question qui décide du mandat	Leçon
12.2	Avant de sortir la calculette : trier la cession, réunir les pièces	Leçon
12.3	Le prix de cession et ce qui s'en déduit	Leçon
12.4	Le prix d'acquisition : les frais, réels ou forfait de 7,5 %	Leçon
12.5	Les travaux : réels ou forfait de 15 %, et la condition des cinq ans	Leçon
12.6	De la plus-value brute à la plus-value nette : la formule complète	Leçon
12.7	Les deux cadences d'abattement, année par année	Leçon
12.8	La surtaxe sur les plus-values élevées	Leçon
12.9	Cas pratique : le calcul complet posé devant un vendeur	Leçon
12.10	**QCM de fin de module : Plus-value immobilière : calcul et abattements**	QCM, 10 questions

M13 · Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage

2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

13.1	Ouverture : meublé, vide, tourisme, ce que ce module valide et ne répète pas	Leçon
13.2	Ce qui fait juridiquement un meublé, et pourquoi la fiscalité en dépend	Leçon
13.3	Le bail meublé de résidence principale : ce qu'on dit à l'investisseur	Leçon
13.4	Le bail mobilité pour l'investisseur : quand le proposer, quand l'écarter	Leçon
13.5	La frontière avec le meublé de tourisme : le critère qui tranche	Leçon
13.6	Déclaration et numéro d'enregistrement national : l'état du texte en 2026	Leçon
13.7	Changement d'usage, quotas et plafond de jours : les pouvoirs de la commune	Leçon
13.8	Cas pratique chiffré : le propriétaire de meublé de tourisme rattrapé par la règle	Leçon
13.9	**QCM de fin de module : Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage**	QCM, 10 questions

M14 · Actualité 2026

2 h · 15 leçons, 2 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

14.1	L'année 2026 en une page, et ce que ce module écarte	Leçon
14.2	Le décret n° 2026-310 : une obligation de formation qui n'est pas celle des 42 heures	Leçon
14.3	Cas pratique : le dossier de formation LCB-FT d'une agence de six personnes	Leçon
14.4	Le DPE en 2026 et déjà en 2027 : trois arrêtés, deux dates, un contenu qui change	Leçon
14.5	Le DPE collectif atteint les copropriétés de cinquante lots et moins	Leçon
14.6	Louer en 2026 : honoraires revalorisés, évolution encadrée, zonage actualisé	Leçon
14.7	Le nouveau contrat type de location applicable au 1er octobre 2026	Leçon
14.8	Meublés de tourisme : l'enregistrement national du 20 mai 2026	Leçon
14.9	**Contrôle des connaissances · Les changements de l'année 2026**	QCM, 10 questions
14.10	Copropriété : ce que le décret n° 2025-1292 change au quotidien	Leçon
14.11	La facturation électronique au 1er septembre 2026, le changement dont personne ne parle	Leçon
14.12	Prospection : le consentement préalable depuis le 11 août 2026	Leçon
14.13	Deux arrêts qui changent un geste : contournement d'agence et congé électronique	Leçon
14.14	Bail commercial : ce que la loi de simplification du 26 mai 2026 change	Leçon
14.15	Ce qui n'a pas changé, ce qui n'est pas venu, ce qui arrive	Leçon
14.16	La fiche de veille que vous emportez	Leçon
14.17	**QCM de fin de module : Actualité 2026**	QCM, 10 questions

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

M15 · Écrire avec l'IA : annonce, compte rendu, avis

2 h · 10 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

15.1	L'annonce engage : les quatre corps de règles avant d'écrire une ligne	Leçon
15.2	Rédiger une annonce assistée : la matière qu'on fournit, et d'où elle vient	Leçon
15.3	Les mentions qu'un outil ne sait pas produire : prix, honoraires, performance énergétique	Leçon
15.4	La relecture obligatoire : douze points de contrôle avant publication	Leçon
15.5	Allégations et critères prohibés dans un texte généré	Leçon
15.6	Cas pratique : trois annonces générées, trois publications refusées	Leçon
15.7	Le compte rendu de visite : ce qu'on dicte, ce qu'on structure, ce qu'on vérifie	Leçon
15.8	Le compte rendu au vendeur : ce qui se dit, ce qui s'écrit, ce qui s'archive	Leçon
15.9	Répondre à un message entrant sans perdre la qualification du contact	Leçon
15.10	Répondre à un avis en ligne : le cadre d'abord, l'outil ensuite	Leçon
15.11	**QCM de fin de module : Écrire avec l'IA : annonce, compte rendu, avis**	QCM, 10 questions

M16 · Vos données, le RGPD et votre responsabilité

2 h · 8 leçons, 1 QCM

Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation

16.1	Ce qui ne sort jamais de l'agence : la liste, et le raisonnement qui la fonde	Leçon
16.2	Un outil en ligne est un traitement : base légale, sous-traitance, registre	Leçon
16.3	Informer, conserver, purger : l'historique d'un outil est une base de données	Leçon
16.4	Le devoir de conseil : un contenu généré n'exonère de rien	Leçon
16.5	La traçabilité : qui a écrit quoi, et ce qu'on garde pour le prouver	Leçon
16.6	Personnes et biens : ce qu'on ne met pas dans une image publiée	Leçon
16.7	Réagir en cas d'incident : la fuite de données passée par un outil d'IA	Leçon
16.8	Cas pratique : le dossier qui part de travers, remonter la chaîne	Leçon
16.9	**QCM de fin de module : Vos données, le RGPD et votre responsabilité**	QCM, 10 questions

Clôture du parcours

après le module 16

17.1	**QCM final du parcours**	QCM, 30 questions
17.2	Renouveler votre carte, pas à pas	Leçon
17.3	Votre avis sur la formation	Leçon

PRÊT À COMMENCER ?

Une question sur le contenu, le financement ou votre obligation de formation : un conseiller vous répond.

01 84 80 32 90 · contact@alur42.fr · alur42.fr

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.